



Exigence d'une convention avec un expert comptable?

Par **grimm**, le **15/06/2009** à **11:27**

Bonjour,

En complément d'une question précédente sur un autre sujet je voudrais savoir s'il y a obligation légale de formaliser par contrat ou convention client / fournisseur la mission confiée à un cabinet d'expert comptable ?

Merci.